



# GROUPE DE TRAVAIL

# COMPTE RENDU

Paris, le 27 avril 2023

## Groupe de travail « Bruit en abattoir »

Du 11 avril 2023

L'UNSA-AAF était représentée par Franck Garrigues et Muriel Guerder.

Ce groupe de travail, dont les travaux ont débuté depuis plusieurs mois, a été initié par le CHSCT du MASA lors de la précédente mandature.

Nous arrivons à la fin du processus et à la phase de validation des productions de ce groupe de travail.

### 1- Fiches médecine du travail :

Deux fiches métier, à destination des médecins du travail, ont été produites ; une pour les inspecteurs en abattoir de volailles et lagomorphes et l'autre pour les inspecteurs en abattoir de boucherie.

Dans ces deux documents, le risque d'exposition au bruit est bien identifié.

### 2- Information à destination des agents :

Un document d'information sur le risque bruit à destination des agents a été présenté. Une discussion sur les modalités de diffusion a eu lieu.

L'UNSA se positionne pour une diffusion la plus large possible par des moyens dématérialisés (mail ou news-letter abattoir), mais il est important qu'un document papier soit produit et diffusé dans les services d'inspection en abattoir.

### 3 – Préconisations à destination des agents de prévention :

Un document présentant les modalités de mesurage du bruit, pour effectuer une évaluation des risques liés à cette exposition, a été présenté.



L'UNSA souligne que si le bruit est un risque important qu'il faut appréhender pour améliorer la sécurité des agents, il est important de donner les moyens matériels et en matière de quotité de temps aux agents de prévention.

L'UNSA propose qu'un marché public pour l'achat de sonomètres intégrateurs soit mis en place, ce qui rendra l'acquisition de ce type de matériel plus facile et plus homogène.

L'UNSA demande qu'une formation spécifique des agents de prévention soit proposée à l'aulne de ce qui avait été fait en matière de TMS en 2016-2017.

Une étude réalisée à l'abattoir de Meau, à la DDPP 77, a été présentée. Cette opération a été cofinancée par le CHSCT du MASA et la DDPP.

Elle met en évidence une exposition au bruit conséquente et a produit des préconisations en matière de réduction du bruit à la source et de diminution des phénomènes de réverbération.

Elle a permis une meilleure prise en considération du risque bruit par le responsable de l'abattoir.

L'UNSA regrette que ces préconisations ne soient que partiellement suivies par les professionnels en raison de l'abandon de certaines modifications jugées coûteuses et incompatibles avec les règles d'hygiène.

La suite de ce GT sera une campagne de mesurage dans les abattoirs pour évaluer le niveau de risque et enclencher des études de bruit plus approfondies lorsque nécessaire.

L'UNSA insiste sur la prise en compte de ce risque dans le cadre de la pénibilité de nos métiers en abattoir, ce qui légitime notre demande de reconnaissance en carrière active.